

ASSOCIATION « BOCAGE GATINE JEUNESSE »

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 27 AVRIL 2018

Le 27 avril 2018, à 18h00 à BRESSUIRE, dans les locaux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BoGaJe), se sont réunis en conseil d'administration (CA) sur convocation, faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, adresses et professions des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

André HERAULT et Xavier ARGENTON ont co-présidé cette séance.

Les points suivants ont été examinés :

- Arrêté des comptes et Assemblée générale 2018
- Renouvellement de la gouvernance
- Présentation du Fest'épïc, dans le cadre de l'Assemblée Libre des Jeunes
- Ventilation des fonds PIA pour la mise en œuvre des référents jeunesse (RJ)
- Bilan de la rencontre de l'observatoire du 30/03/2018
- Demande d'agrément Jeunesse Education Populaire
- Informations diverses

1. Arrêté des comptes et Assemblée Générale

Le CA est appelé à délibérer sur le bilan et l'arrêté des comptes annuels pour l'exercice écoulé. André HERAULT présente le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2017. Les comptes annuels ont été établis en interne par le cabinet d'expertise comptable de l'association le 06 avril 2018.

Le CA a procédé à l'examen détaillé des comptes annuels pour l'exercice 2017. Le compte de résultat fait apparaître un montant total de ressources de 161 216,15 € et un montant total de dépenses de 159 590,50 €. Ainsi le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 1 625,65 €. Le bilan équilibré fait apparaître un montant total de 47 314,00 € à l'actif et au passif. Les documents comptables joint au PV, fournissent toutes les informations et les explications requises.

Jean-Michel BERNIER demande que soit ajoutée une annexe détaillée des « autres charges » qui s'élèvent à 73 076,07 € et qui correspondent à la somme du PIA versé en 2017 par BoGaJe à ses partenaires-maîtres d'ouvrage pour la réalisation de leurs actions inscrites au Projet Les jeunes s'en mêlent.

Après en avoir délibéré, le CA arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'AG du 26 mai 2018. Le commissaire aux comptes présentera également son rapport annuel à cette même occasion.

Le budget prévisionnel 2018

Le CA valide le budget prévisionnel 2018, ainsi que la prise en charge des coûts de stage de Bastien DUGAS pour l'année scolaire 2018/2019. Son projet s'inscrit dans la mise en œuvre d'une enquête jeunes au sein de l'action observatoire.

L'assemblée générale 2018

Pour mémoire, l'AG de BoGaJe aura lieu le samedi 26 mai 2018 de 9h30 à 11h30 à la salle des 3 Tilleuls à Moncoutant.

Le CA valide l'organisation d'une assemblée en 2 temps :

Dans un premier temps, une assemblée générale extraordinaire pour l'adaptation des statuts de l'association pour l'intégration :

- de la nouvelle adresse du siège social principal, fixé à la Maison de l'emploi du Bocage Bressuirais, 7 place de la gare 79300 BRESSUIRE,
- de l'évolution des communautés de communes de Gâtine,
- des nouveaux membres à l'AG (Diff'art, FR Thenezay...) et du retrait de l'association Le Grenier de Py,
- de la décision du CA, d'intégrer les référents jeunesse dans le collège jeunes.

Dans un second temps, une assemblée générale ordinaire :

- Rapport moral et d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Projet d'activité 2018
- Election du CA : renouvellement de la gouvernance

Les invitations seront envoyées par courrier aux membres de l'AG et par mail à l'ensemble des partenaires de BoGaJe.

2. Renouvellement de la gouvernance

Le CA du 17 mars 2018 a confié au COTECH le soin de réfléchir à un plan d'actions pour questionner le modèle de gouvernance de BoGaJe, remis en cause dans le rapport sur la gouvernance remis par JEUDEV I en mars dernier.

En tenant compte des préconisations issues du rapport sur la gouvernance, à savoir :

- Faire le bilan à 18 mois et réinterroger la gouvernance
- Préciser ses finalités politiques et objectifs opérationnels
- Penser le lien de BoGaJe aux collectivités

et des attentes du CA, à savoir :

- Profiter de la prochaine AG pour débattre de l'avenir de BoGaJe : la réponse à cette question induira la forme de la gouvernance
- D'ici l'AG, engager la réflexion avec un travail préparatoire sur les freins et les leviers à l'articulation des prérogatives de chaque EPCI avec le projet intercommunautaire (le PIA LJSM).
- L'adoption du nouveau modèle de gouvernance sera soumise à l'AG extraordinaire de septembre

le COTECH propose de ne pas bousculer les étapes et de prendre le temps d'installer le débat sur la gouvernance. Ainsi, il est préconisé de **poursuivre le modèle de gouvernance tel qu'il avait été pensé à l'origine et que le renouvellement des membres du CA à la prochaine AG sera à même de donner un nouveau souffle à la gouvernance de BoGaJe.**

A ce sujet :

Martine CHARGÉ-BARON questionne l'impact d'un changement des représentants physiques dans le renouvellement du CA, craignant une rupture dans le suivi du Projet et de ses actions.

André HERAULT, rappelle que ce sont les personnes morales qui sont membres du CA et qu'elles désignent leurs représentants au CA.

Pour que chacun s'y retrouve, il est proposé d'ajouter à l'invitation à l'AG, la représentation des membres élus au CA en 2016, ainsi que les statuts.

Ensuite, il est proposé de **réunir après l'AG de mai, chaque collège du CA dans l'objectif de connaître leurs attentes et leurs propositions d'amélioration de la gouvernance**. A l'issue de ces consultations, il conviendra d'évaluer les besoins d'évolution de la gouvernance qui pourront être pris en compte dans une éventuelle AG extraordinaire.

Pour mémoire, le collège des jeunes du CA bénéficie déjà d'une réforme par la présence des RJ en son sein et l'instauration d'un temps de parole dédié à chaque CA.

A ce sujet, les administrateurs ont échangé sur les moyens que l'on se donne pour que l'ambition de départ du collège jeune reste, à savoir des jeunes du territoires qui participent aux décisions du Projet Les jeunes s'en mêlent. Il est entendu que les instances de jeunes investies dans les PSJ (type conseil de jeunes) seront le vivier de candidats au collège jeune, notamment par le RJ dont le rôle est de les préparer et de les accompagner au CA. Quelques soit la porte d'entrée, toute candidature de jeunes de 16 à 30 ans au CA sera la bienvenue.

D'ici l'AG, les partenaires seront sollicités pour susciter des candidatures de jeunes, dans tous les territoires du Bocage et de la Gâtine.

Enfin, concernant le débat attendu sur l'avenir de BoGaJe, il est proposé que lors de l'AG du 26 mai 2018, dans la présentation du rapport d'activité, soit mis l'accent sur les services rendus par BoGaJe. Il s'agit de **mettre en lumière les actions engagées en 2018 et de remettre à 2019, l'évaluation de l'intérêt de gestion centralisée d'actions, appréciation préalable au débat de l'avenir de BoGaJe au-delà du PIA**.

A l'issue des échanges, le CA a validé la méthode présentée ci-dessus pour un renouvellement de la gouvernance.

3. ALJ 2018 : Fest'epic

Guillaume GABARD du MRJC, porteur de l'action 1.2 Assemblée libre des jeunes, présente au CA le festival Fest'EPIC qui se tiendra les 7 et 8 juillet prochain, à Hérisson.

Sur 2 jours, le programme aborde 4 thèmes principaux (choix et parcours de vie, voyage, la politique et la sexualité) déclinés sous forme de conférence gesticulée, d'ateliers, d'espaces de débats... Le weekend sera ponctué par des concerts et des représentations culturelles en tout genre. La communication du festival est en cours de préparation : affiche, flyer...

Ce festival est organisé par un collectif de jeunes de 17 à 30 ans dont l'ambition est de faire un événement pour et par les jeunes du territoire Bocage/Gâtine.

Jean-Michel BERNIER s'interroge sur le choix du lieu, jugé reculé et difficile d'accès par les transports en commun. Guillaume GABARD et Hugo AYRAULT expliquent que la mobilisation et le transport seront réalisés par les partenaires de la jeunesse du Bocage et de Gâtine afin de toucher un maximum de jeunes.

4. Ventilation des fonds PIA pour la mise en œuvre des référents jeunesse (RJ)

A la présentation du tableau des financements des RJ annexé au PV, le CA valide les crédits PIA ventilés sur les 13 PSJ.

Jean-Michel BERNIER demande que les contributions de l'Agglo2b au financement des référents jeunesse présentées dans le tableau, soient visées par Veronique SORIN.

5. Bilan de la rencontre de l'Observatoire du 30/03/2018

Pour mémoire, le CA du 17 mars 2018 a décidé de décliner les rencontres de l'obs. en feuilles de route. Le bilan de la soirée du 30 mars réalisé par JEUDEV (lettre de l'observatoire n°4 annexée au PV), a permis au COTECH de prendre conscience que ce qui a été dit et recensé ce soir-là, n'est pas dans

l'esprit du PIA et pas en adéquation avec l'ambition des Pôles structurants de jeunesse (PSJ) inscrite au Projet LJSJ. En effet, les réflexions se sont focalisées sur les lieux alors que l'innovation d'une structuration par PSJ réside dans l'animation d'un projet jeunesse concerté et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs locaux de la jeunesse dont les jeunes, sur un territoire de vie donné. Les investissements (lieux...) et le référent jeunesse étant au service de la concrétisation du projet.

Le COTECH en a conclu qu'il a manqué une étape préparatoire de reconnaissance des ambitions des PSJ avant de se lancer dans la traduction concrète de ceux-ci.

Ainsi, il est proposé de mettre en place un plan d'inspiration à destination des acteurs sur les sujets qui fondent le PSJ :

- Un projet de territoire porté collectivement entre jeunes, élus et pro.
- L'évolution des pratiques des professionnels de 1^{ère} ligne (RJ) : l'aller vers, la mobilisation et l'intervention dans l'espace public
- Un espace unique aux lieux multiples
- L'engagement et la mobilisation des jeunes par des solutions innovantes de démocratie numérique

Il s'agit de donner à voir, sur chaque sujet, des exemples concrets : sous forme de témoignages, de visites sur site...

Le CA est favorable à la proposition de mise en œuvre du plan d'inspiration à condition que celui-ci offre le temps de la réflexion (une rencontre de l'obs. sur le sujet n'est pas suffisante) et de la place pour la créativité et l'imaginaire, terrains fertiles d'idées nouvelles et de réponses concrètes.

Le CA s'est ensuite questionné sur la juste place de JEUDEVJ dans ce type de travaux. Le double rôle d'animateur et d'évaluateur aux rencontres de l'obs. semble incompatible à une observation libre et intégrée. Ainsi il est proposé que l'animation des prochaines rencontres soient confiées aux partenaires du Projet, laissant à JEUDEVJ le soin de l'observation et l'évaluation des travaux.

6. Demande d'agrément Jeunesse Education Populaire

Le CA valide la demande d'agrément Jeunesse Education Populaire pour BoGaJe, reconnaissance indispensable pour l'obtention de la subvention DDCSPP destinée au Label LJSJ : fond d'aide aux projets de jeunes, commun aux 13 PSJ.

7. Informations diverses

La rédaction des notes techniques des actions 2.1 Maillage, 3.3 Cité de la Jeunesse et des Métiers, 3.6 Tiers lieux et 3.7 Campus rural de Projet, validée au dernier CA, ont été envoyées à l'ANRU.

Sur la question du cumul PLAI/PIA pour l'action Habitat jeunes, l'ANRU a fait savoir à BoGaJe que les actions auprès des députés, Jean-Marie FIÉVET et Guillaume CHICHE, ont eu un écho au niveau national.

Karine GERON de la MSA, porteur de l'action 4.1 Santé jeune, a présenté au CA, le forum « Les jeunes s'en mêlent et sex'priment ». Ce temps fort aura lieu le samedi 2 juin 2018 de 14h à 22h sur la place des drapeaux de Parthenay et dans le cadre du Festival de théâtre de rue : AH !

Sur le thème de l'influence des réseaux sociaux sur la vie affective et sexuelle des jeunes, le forum prévoit 2 escapes-games, une conférence de l'INJEP, un mur d'expression, une criée publique et un espace d'informations.

L'affiche a été réalisée par les élèves de terminale STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliquées) du lycée Ernest Pérochon de Parthenay.

8. Prochain CA

Le prochain CA est fixé au vendredi 22 juin 2018 au siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Le 17 mai 2018.



Alain Myten